



Débloquer un litige couvert par décennale après passage de l'expert

Par **Chris3271**, le 15/06/2025 à 00:01

Bonsoir,

J'ai activé, courant janvier 2025, la garantie décennale auprès de l'assurance de l'artisan à l'origine des malfaçons constatées sur la piscine de la maison que j'ai achetée en 2020.

L'expert de l'assurance de la décennale, ainsi que le pisciniste qui a effectué les travaux en décembre 2019 (soit 2 mois avant l'achat effectif) ont constaté les dégâts le 25 mars dernier. Tous 2 ont reconnu les malfaçons et le pisciniste devait fournir un devis de remise en état à l'expert.

Le hic est que, bien que cet artisan reconnaisse la nécessité de réparer le tout, il a clairement exprimé son refus d'intervenir à mon domicile, vu l'état de nos relations. A ce jour, je n'ai toujours rien reçu, l'assurance me disant que l'expert n'a pas encore rendu ses conclusions.

Ayant fait établir des devis de mon côté, j'ai envoyé ce 11 juin, une LRAR à l'assurance avec une demande d'indemnisation, afin de mettre un terme à cette procédure au plus vite et de façon amiable.

Comment puis-je "faire pression" sur le trio assurance / expert / pisciniste pour débloquer la situation (probablement bloquée par le pisciniste qui n'a pas remis son devis) ?

Merci par avance de tout votre support